

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000698-148

Le 16 décembre 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S.

UNION DES CONSOMMATEURS

Demanderesse

c

CLAUDE LESSARD

Personne désignée

c

BELL MOBILITÉ INC.

Défenderesse

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

JUGEMENT

[1] **CONSIDÉRANT** la demande conjointe des parties afin de faire approuver l'avis aux membres;

[2] **CONSIDÉRANT** le projet d'avis (Pièce R-1) et le plan de diffusion de l'avis (Pièce R-2) au soutien de cette demande;

[3] **CONSIDÉRANT** que le projet d'avis et le plan de diffusion sont conformes à L'article 579 C.p.c.;

POUR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :

[4] **ACCUEILLE** la demande;

[5] **APPROUVE** la forme de l'avis aux membres Pièce R-1, pour servir d'avis aux membres conformément à l'article 579 C.p.c.;

[6] **ORDONNE** la publication de l'avis aux membres conformément au Plan de diffusion de l'avis, Pièce R-2 au plus tard le 31 janvier 2023;

[7] **DÉCLARE** que l'échéance relative au droit d'exclusion des membres est fixée à 45 jours après la publication de l'avis et **ORDONNE** que la date de cette échéance soit insérée dans l'avis aux membres, Pièce R-1;

[8] **SANS FRAIS**

SYLVAIN LUSSIER, J.C.S.

Me Jean-Marc Lacoursière
Me Lex Gill
TRUDEL JOHNSTON L'ESPÉRANCE
Avocats de la demanderesse Union des Consommateurs

Me Emma Lambert
Me Annie-Claude Authier
APRIL AVOCATS S.E.N.C.
Avocats-conseil de la défenderesse Bell Mobilité Inc.

Date de l'audition Sur dossier

500-06-000698-148

PAGE : 3